



## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

### Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 23/06/2023 / \_ \_ \_ \_

Dossier complet le : 05/07/2023 / \_ \_ \_ \_

N° d'enregistrement : F01123P0118

## 1 Intitulé du projet

Construction d'un parc d'activité, avec une surface de plancher de 11 969 m2

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom	Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination RAINBOW ACQ	Raison sociale RAINBOW ACQ
N° SIRET 9 0 1 7 7 8 6 1 3 0 0 0 1 7	Type de société (SA, SCI...)
Représentant de la personne morale : <input type="checkbox"/> Madame	<input checked="" type="checkbox"/> Monsieur
Nom MAILLARD	Prénom(s) Laurent

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39. a) Surface de plancher supérieure à 10 000 m <sup>2</sup> et inférieure à 40 000 m <sup>2</sup>	- Concerné : le projet prévoit l'aménagement d'une surface de plancher de 11 969 m <sup>2</sup>
41.a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités	- Concerné par les rubriques 1.1.1.0 (déclaration d'ouvrages réalisés en phase étude : sondages, pompages) et 2.1.5.0 (Seuil déclaratif) de la nomenclature IOTA

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit la réalisation des aménagements suivants :

- construction de 3 bâtiments ;
- création de 158 places aériennes.

Le projet prévoit également l'aménagement d'espaces verts .

Afin de réaliser ce types d'aménagements, le projet nécessitera :

- la consommation d'espaces verts
- la démolition des bâtiments présents sur le site ;
- des travaux de terrassements.

Aucun projet n'est actuellement prévu aux alentours, y compris sur la parcelle adjacente au nord.

#### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de créer un parc d'activité d'entreprises, séparé en trois cellules d'activités.

Aucun projet n'est actuellement prévu aux alentours, y compris sur la parcelle adjacente au nord.

---

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

La phase chantier comprendra plusieurs grandes étapes :

- la démolition de l'ensemble des bâtiments présents sur le site et évacuation des déchets ;
- la réalisation des terrassements (fondations),
- la construction des bâtiments (infrastructures et superstructures) accueillant des cellules d'activités ;
- les travaux de VRD et aménagement des espaces verts.

Le planning actuellement envisagé (calendrier prévisionnel) est le suivant :

- démolition : quatrième trimestre de 2023
- terrassements : deuxième trimestre de 2024
- construction des bâtiments : deuxième, troisième et quatrième trimestre de 2024
- aménagements VRD et espaces verts : troisième et quatrième trimestre de 2024

---

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le projet comporte trois bâtiments d'activités de type RDC à R+1. Aucun sous-sol n'est prévu dans le cadre du projet. Il est prévu 158 places de parking aériennes.

Les surfaces du projet sont décomposées comme suit :

- toitures des bâtiments (avec panneaux solaires) : 10 526 m<sup>2</sup>
- voiries en enrobé : 5772 m<sup>2</sup>
- béton désactivé : 522 m<sup>2</sup>
- béton balayé : 196 m<sup>2</sup>
- Dalles green : 1925 m<sup>2</sup>
- Espaces verts de pleine terre : 3823 m<sup>2</sup>

L'élévation des bâtiments prévus est la suivante (en tête d'acrotère) : 5,80 m pour le bâtiment A, 5,80 m pour le bâtiment B et 9,45 m pour le bâtiment C.

Il est prévu 1925 m<sup>2</sup> de stationnement pour des places VL en dalle evergreen.

La pré-étude concernant les panneaux solaires prévoit 2305 modules pour une puissance de 945 mWh/an

---

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet :

- d'un dossier de déclaration Loi sur l'Eau : le projet sera soumis au régime de déclaration au titre de la rubrique 2.1.5.0 de la nomenclature Loi sur l'Eau ;
- d'un permis de construire ;
- d'un permis d'aménager ;
- d'une étude au cas par cas (présente demande)

La présente demande d'examen au cas par cas évalue le projet dans son ensemble.

---

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Emprise des terrains du projet (bâtiments d'activité, voirie en enrobé, espaces verts de pleine terre)	= 22 756 m <sup>2</sup>
Aménagement sur une surface de plancher totale :	= 11 969 m <sup>2</sup>
Nombre de places de parking :	= 158 places

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : Nationale 20

Lieu-dit : \_\_\_\_\_

Localité : AVRAINVILLE

Code postal : 9 1 6 3 0 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 0 2 ° 1 4 ' 0 4 " E Lat. : 4 8 ° 3 4 ' 0 9 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ "

Point de d'arrivée : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU d'Avrainville - zone Ui

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source: INPN
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source: DRIEAT Ile-de-France
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source: INPN
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source: DRIEAT Ile-de-France
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source: DRIEAT Ile-de-France Aucun parc naturel n'est situé à proximité de l'aire d'étude.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun PPBE en vigueur au droit du site. Source: Conseil départemental de Seine et Marne
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source: DRIEAT Ile-de-France
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide n'a été inventoriée sur le site du projet après le diagnostic spécifique (pédologique et floristique) effectué par DIAGOBAT en mai 2023 (voir Annexe 7)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'Avrainville n'est actuellement pas concernée par un PPRN ou un PPRT. Source: Préfecture de l'Essonne
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BASIAS et BASOL Le site n'est pas classé comme site BASIAS ou BASOL. Un diagnostic de pollution a été effectué par GINGER BURGEAP, concluant à l'absence d'impact sur les sols. Source : Infoterre
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE de l'Albien et ZRE de la Beauce Ces deux nappes ne sont pas concernées par le projet. Aucun prélèvement de la nappe n'est prévu ni en phase chantier ni en phase définitive. Source: DRIEAT Ile-de-France
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source: ARS Essonne
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source: Atlas des patrimoines

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site Natura 2000 le plus proche à 8,8 km au sud-est Source: INPN
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source: Atlas des patrimoines

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'Impact potentiel	
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement temporaire (phase chantier) ou permanent (phase définitive) n'est prévu.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun rabattement n'est prévu en phase chantier. En phase exploitation, en cas d'interaction des infrastructures avec la nappe, aucun drainage ne sera réalisé (protection des infrastructures par cuvelage).
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets issus de la démolition des bâtiments existants (triés, collectés et valorisés si possible en filière spécialisée). Dans le cadre des fondations des futurs bâtiments, des déblais de terres sont à prévoir. Ceux-ci feront l'objet d'une gestion spécifique et seront évacués en filière spécialisée (filières précisées dans le diagnostic de pollution de SOLER IDE).
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de matériaux pour la construction du projet (cellules d'activités et parking)
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'Impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera raccordé au réseau d'eaux usées. Une demande de raccordement au réseau d'eau potable sera effectué en amont de la construction, afin de vérifier la capacité à alimenter l'ensemble du projet.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les seules surfaces dites naturelles qui seront consommées sont les zones actuellement en friche, représentant une faible richesse naturelle. Une cartographie des types d'habitat présent a été établie par DIAGOBAT.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source: INPN
Milieu naturel	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est très fortement anthropisé, il n'entraînera pas la consommation d'espaces naturels.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune n'est pas concernée par un PPRT. Source: Préfecture de l'Essonne
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon la cartographie du zonage réglementaire associé au risque de retrait-gonflement des sols argileux, le site du projet est situé en zone orange moyennement exposée. Source: Préfecture de l'Essonne
Risques	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ayant un usage d'activités, il n'engendre pas de risque sanitaire.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le diagnostic de pollution des sols effectué au droit du site n'a pas mis en évidence d'impact de pollution sur les sols.



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux : véhicules de chantier pour la démolition et la construction des bâtiments ainsi que leur déplacement lié à l'exportation des déchets en filières spécialisées. En phase exploitation : le trafic sera liés aux déplacements quotidiens des futurs riverains et travailleurs. Le nombre de places de parking est de 148, contre 160 places existantes. Nous sommes en mesure d'affirmer que le projet aura un impact limité sur la circulation.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux : le bruit modéré des engins durant la période des travaux. En phase exploitation : le bruit lié à la circulation des véhicules des futurs travailleurs sera similaire à la situation actuelle.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Proximité avec la nationale 20
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux: odeurs liées à la phase d'enrobage des voies créées et aux gaz d'échappement des engins de chantier.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase d'exploitation, les seules nuisances olfactives seraient liées aux émissions de gaz d'échappement par les véhicules fréquentant le site, qui seront similaires à l'état actuel.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux : le projet pourra engendrer des vibrations liées au fonctionnement des engins de chantier. En phase exploitation : la circulation des véhicules lié au futur parking peut être considérée comme une source de vibrations non
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux: les travaux seront réalisés en période diurne, et ne nécessiteront pas d'éclairage.
Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase exploitation: L'éclairage extérieur se limitera aux voies d'accès des bâtiments (possibilité de moduler voire interrompre cet éclairage durant la période nocturne pour limiter l'impact sur les espèces faunistiques présentes).	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Phase travaux: émissions de gaz d'échappement des engins de chantier. Phase exploitation: les seuls rejets dans l'air seront liés aux émissions de gaz d'échappement par les véhicules fréquentant le site qui seront similaires à l'état actuel.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ensemble de la gestion des rejets dans le cadre de la mise en place du rejet (eaux pluviales et eaux usées) se feront conformément aux prescriptions en vigueur.
	Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le rejet seront effectués au réseau pour les eaux usées, en partie par infiltration et en partie au réseau pour les eaux pluviales.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets de chantier seront consignés et évacués vers les filières adaptées. Les déblais issus des terrassements des voiries et fondations seront évacués en filière spécifique.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas au sein de sites inscrits ou classés. Le projet sera conçu de manière harmonieuse avec son environnement et avec le paysage aux alentours.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise du projet est actuellement occupée par un restaurant abandonné, des voiries, des places de parking aériennes et des espaces verts enherbés. Le projet envisage la création de bâtiments d'activités.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

---

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

---

**6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables**

---

**6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).**

Le projet a été conçu de manière adaptée afin de limiter tout rejet et toute forme de pollution dans le milieu naturel ou sur le milieu humain. Le projet fera l'objet d'un dossier de Déclaration Loi sur l'Eau (rubrique 2.1.5.0) Les mesures spécifiques à la gestion des eaux y seront détaillées.

Le site ne présente pas d'enjeu pour les habitats. Le diagnostic de zone humide effectué sur le site a conclu à l'absence de zone humide.

Les enjeux identifiés sur le site, qualifiés de faible, seront pris en compte par des mesures spécifiques mis en œuvre en phase chantier. L'ensemble des sensibilités liées à la biodiversité est explicité dans le diagnostic écologique disponible en Annexe 7.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les principaux enjeux identifiés feront l'objet de dossiers réglementaires spécifiques (dossier loi sur l'eau) détaillant les mesures prises ainsi que les incidences résiduelles.

Les enjeux écologiques globaux sont faibles et des mesures de réduction seront mises en place afin de limiter les impacts :

- Limiter la coupe des arbres et arbustes
- Aucune coupe d'arbre dans la période de nidification d'avril à août
- Gestion de la pollution lumineuse nocturne

Ainsi, au regard de ces éléments, il ne semble pas que le projet nécessite une évaluation environnementale.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet	
1	Annexe 7 : Diagnostic zone humide <input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 8 : Diagnostic du milieu souterrain <input checked="" type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom MAILLARD

Prénom LAURENT

Qualité du signataire DIRECTEUR TECHNIQUE

À PARIS

Fait le 05/07/2023

  
**RAINBOW ACQ**  
7 rue de l'Amiral d'Estain - CS41684  
75773 PARIS CEDEX 16  
Téléphone 01 44 40 30 50 - Fax : 01 44 40 30 55  
RCS PARIS 901 778 613

Signature du (des) demandeur(s)

## ANNEXES

- ANNEXE 1    INFORMATIONS SUR LE MAITRE D'OUVRAGE**
- ANNEXE 2    PLAN DE LOCALISATION**
- ANNEXE 3    PHOTOS DES ALENTOURS**
- ANNEXE 4    PLANS DU PROJET**
- ANNEXE 5    VUE AERIENNE DES ABORDS PROCHES**
- ANNEXE 6    ABSENCE DE ZONE NATURA 2000 A PROXIMITE**
- ANNEXE 7    DIAGNOSTIC DE ZONE HUMIDE**
- ANNEXE 8    DIAGNOSTIC DE L'ETAT DES MILIEUX DE GINGER BURGEAP**

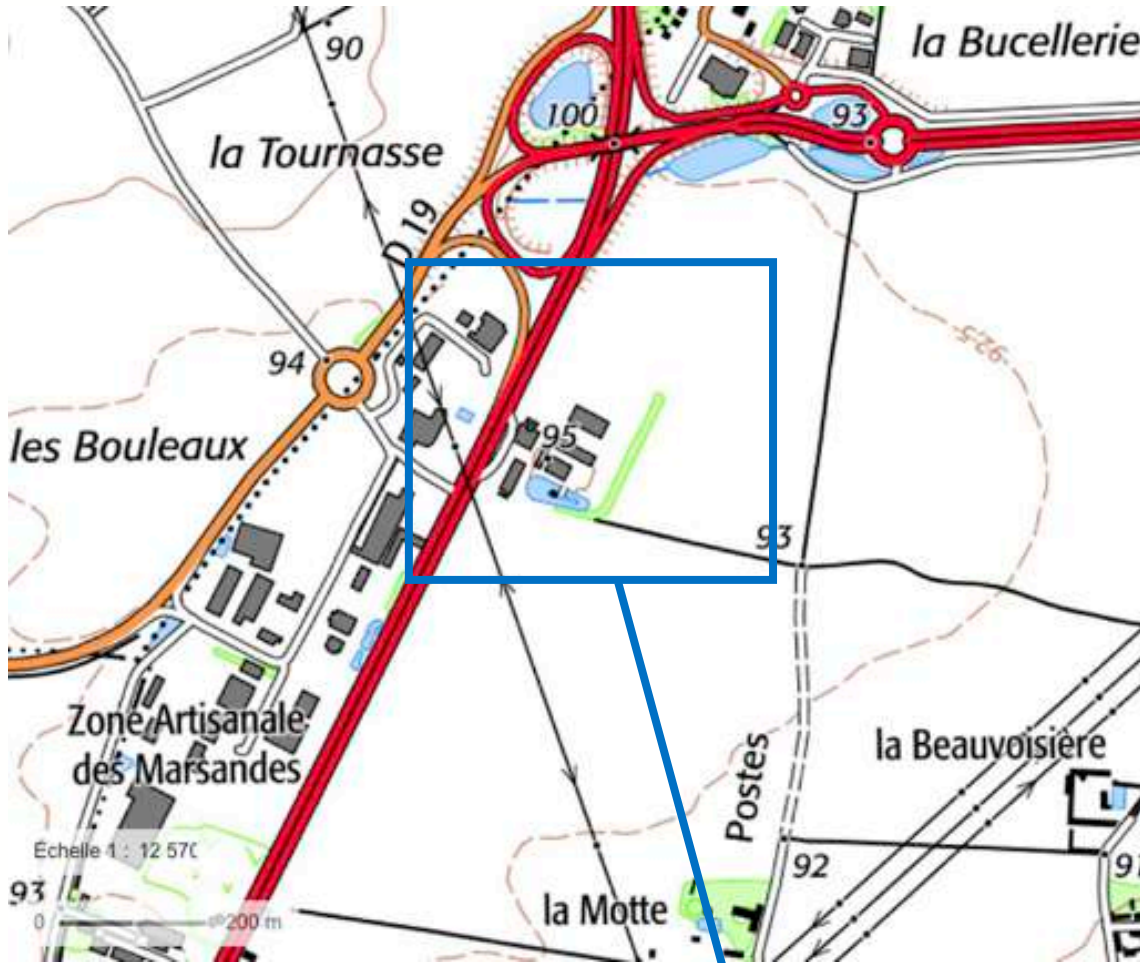
**ANNEXE 2 PLAN DE LOCALISATION**

## LOCALISATION DE LA ZONE D'ÉTUDE

N° dossier : 123495 SI MAS 05a

Chantier : AVRAINVILLE

Prestation : Dossier Loi sur l'Eau



Source: Carte IGN, Géoportail

Zone d'étude



Agrandissement



**ANNEXE 3 PHOTOS DES ALENTOURS**



0 ————— 50 m









9



10



**ANNEXE 4 PLANS DU PROJET**









**ANNEXE 5 VUE AERIENNE DES ABORDS PROCHES**



Source: Carte IGN, Géoportail

**Légende :**

-  **Espaces verts**
-  **Terrains agricoles**
-  **Activités industrielles**
-  **Axe routier**

**ANNEXE 6 ABSENCE DE ZONE NATURA 2000 A  
PROXIMITE**

**ABSENCE DE SITE NATURA  
2000 DANS UN RAYON DE 5 KM  
AUTOUR DE LA ZONE D'ÉTUDE**

N° dossier : 123495 SI MAS 02a

Chantier : AVRAINVILLE

Prestation : Etude Cas par Cas



Source: Carte IGN, Géoportail

**ANNEXE 7 DIAGNOSTIC DE ZONE HUMIDE**